

Première Demande pour un majeur

Si vous avez un passeport		Si vous n'avez pas de passeport
Votre passeport est valide	Votre passeport est périmé	
2 photos d'identité identiques et conformes aux normes	2 photos d'identité identiques et conformes aux normes	2 photos d'identité identiques et conformes aux normes
Justificatif de domicile : original + photocopie	Justificatif de domicile : original + photocopie	Justificatif de domicile : original + photocopie
Votre passeport : original + photocopie	Votre passeport sécurisé (électronique ou biométrique) périmé depuis moins de 5 ans ou votre passeport Delphine périmé depuis moins de 2 ans : original + photocopie	Acte de naissance moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original
	Si le passeport est plus ancien : acte de naissance de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original	Si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité : un justificatif de nationalité française original + photocopie
-	Si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité : un justificatif de nationalité française : original + photocopie	

Renouvellement pour un majeur

Votre carte d'identité est récente (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)	Votre carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans		
	Vous avez un passeport valide	Vous avez un passeport périmé	Vous n'avez pas de passeport
Votre ancienne carte d'identité : original + photocopie	Votre ancienne carte d'identité : original + photocopie	Votre ancienne carte d'identité : original + photocopie	Votre ancienne carte d'identité : original + photocopie
2 photos d'identité identiques <u>et conformes aux normes</u>	2 photos d'identité identiques <u>et conformes aux normes</u>	2 photos d'identité identiques <u>et conformes aux normes</u>	2 photos d'identité identiques <u>et conformes aux normes</u>
<u>Justificatif de domicile</u> : original + photocopie	<u>Justificatif de domicile</u> : original + photocopie	<u>Justificatif de domicile</u> : original + photocopie	<u>Justificatif de domicile</u> : original + photocopie
-	Votre passeport : original + photocopie	Votre passeport <u>sécurisé (biométrique ou électronique)</u> valide ou périmé depuis moins de 5 ans ou passeport <u>Delphine</u> valide ou périmé depuis moins de 2 ans : original + photocopie	-
-	-	Si votre passeport est plus ancien : <u>acte de naissance de moins de 3 mois</u> (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original	<u>Acte de naissance de moins de 3 mois</u> (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original
-	-	Si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité : <u>justificatif de nationalité française</u> : original + photocopie	Si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité : <u>justificatif de nationalité française</u> : original + photocopie

Première Demande pour un mineur

Si l'enfant possède un passeport		Si l'enfant ne possède pas de passeport
Le passeport est valide	Le passeport est périmé	
2 photos d'identité identiques et conformes aux normes exigées	2 photos d'identité identiques et conformes aux normes exigées	2 photos d'identité identiques et conformes aux normes exigées
Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie	Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie	Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie
Justificatif de domicile : original + photocopie	Justificatif de domicile : original + photocopie	Justificatif de domicile : original + photocopie
Passeport de l'enfant : original + photocopie	Passeport biométrique ou électronique périmé depuis moins de 5 ans	Acte de naissance de l'enfant daté de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original
	Si le passeport est plus ancien : Acte de naissance de l'enfant daté de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original	Si le justificatif d'état civil ne permet pas de prouver la nationalité, un justificatif de nationalité française : original + photocopie
	Si le justificatif d'état civil ne permet pas de prouver la nationalité, un justificatif de nationalité française : original + photocopie	

Renouvellement pour un mineur

La carte d'identité est récente (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)	La carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans		
	Si l'enfant a un passeport valide	Si l'enfant a un passeport périmé	Si l'enfant n'a pas de passeport
Ancienne carte d'identité : original + photocopie	Ancienne carte d'identité : original + photocopie	Ancienne carte d'identité : original + photocopie	Ancienne carte d'identité : original + photocopie
2 photos d'identité identiques <u>et conformes aux normes</u>	2 photos d'identité identiques <u>et conformes aux normes</u>	2 photos d'identité identiques <u>et conformes aux normes</u>	2 photos d'identité identiques <u>et conformes aux normes</u>
<u>Justificatif de domicile</u> : original + photocopie	<u>Justificatif de domicile</u> : original + photocopie	<u>Justificatif de domicile</u> : original + photocopie	<u>Justificatif de domicile</u> : original + photocopie
Pièce d'identité du parent demandeur : original + photocopie	Pièce d'identité du parent demandeur : original + photocopie	Pièce d'identité du parent demandeur : original + photocopie	Pièce d'identité du parent demandeur : original + photocopie
	Passeports <u>sécurisé</u> : original + photocopie	Passeport <u>sécurisé (biométrique ou électronique)</u> valide ou périmé depuis moins de 5 ans : original + photocopie	<u>Acte de naissance de moins de 3 mois</u> (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original
		Si le passeport est plus ancien : <u>acte de naissance de moins de 3 mois</u> (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original	Si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité : <u>justificatif de nationalité française</u> : original + photocopie
		Si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité : <u>justificatif de nationalité française</u> : original + photocopie	

